



Présentation du budget 2022 et du plan triennal d'immobilisations



Présentation des faits saillants

- **Les taux de taxes sont diminués de façon à maintenir le même niveau budgétaire global que celui de 2021.**
 - Augmentation des compensations (assainissement des eaux usées et matières résiduelles) afin de refléter le coût réel de la dépense, c'est-à-dire l'utilisateur-payeur.
- **Une dépense de nettoyage des conduites sanitaires est prévue jusqu'en 2025**
 - Ces travaux sont nécessaires afin de prévenir des problèmes de refoulement.
 - Cette dépense représente un montant d'environ 30 000 \$ / année pendant deux ans.
 - Le nettoyage de ces conduites sera par la suite effectué aux deux ans.
- **La rénovation des stations de pompage sanitaires et pluviales se poursuivra pendant quelques années afin de compléter la mise à niveau.**

- **L'augmentation importante de la quote-part MRCVR inclut un montant de près de 60 000 \$ dédié au nouvel écocentre régional situé à Mont-Saint-Hilaire.**
- **Immobilisations, utilisation des fonds municipaux et subventions.**
 - Une subvention gouvernementale d'un montant maximal de 135 000 \$ a été accordée à la Municipalité dans le cadre du projet d'améliorations et de rénovations du garage municipal.
 - Plusieurs immobilisations seront payées par emprunt au fonds de roulement de la Municipalité, il n'y aura donc aucun impact sur le taux de taxes de l'année en cours.
 - Le remboursement du fonds de roulement se fait sur une période de 3 à 5 ans réduisant ainsi l'impact sur le compte de taxes en amortissant les montants sur une plus longue période et en permettant d'économiser les frais d'intérêts d'un emprunt.

- **Emprunt à long terme - Réfection des routes et pavage**

- Les travaux de réfection du réseau d'aqueduc et le pavage du chemin du Ruisseau Sud sont prévus pour 2022.

Une subvention de 66 % y est rattachée, représentant un montant de 1 428 000 \$ sur un montant total de 2 600 000 \$.

- Un montant de 1 500 000 \$ par année, pour les trois prochaines années, sera dédié à la réfection des rues du secteur des Fleurs ainsi que des rues Allard, Alma, Beauchemin, Forand, Malo et du Pavillon.

- **Plan de réduction de la vitesse**

- Un montant de 60 000 \$ est prévu pour les trois prochaines années afin d'aménager des incitatifs de réduction de vitesse afin d'assurer la sécurité routière sur le territoire (dos d'âne allongés, aménagement sur Bernard-Pilon).

- **Aménagement d'un jardin communautaire et mobilier urbain**

- Un montant de 25 000 \$, en provenance du fonds de parc, est prévu au plan triennal d'immobilisations pour l'aménagement d'un jardin communautaire qui sera situé dans l'espace vert de la rue des Violettes et pour du mobilier urbain.



Taxation et tarifications

Répartition de la richesse foncière

Valeur foncière

- Nouveau rôle d'évaluation en vigueur en 2022.
- L'augmentation moyenne de la valeur foncière au rôle d'évaluation est de 20 %.
- Le marché de la revente est très important. Plusieurs résidences sont vendues au-delà du prix affiché.
- La valeur foncière est divisée en 6 catégories.

Catégories	Évaluation 2022	Évaluation 2021
Résiduelle (base)	469 226 882 \$	403 895 230 \$
Résiduelle (6 logements et plus)	35 671 600 \$	12 694 500 \$
Agricole et EAE (Entreprise agricole enregistrée)	85 535 900 \$	57 266 000 \$
Immeubles non-résidentiels	149 025 068 \$	121 161 620 \$
Immeubles industriels	26 145 500 \$	23 335 150 \$
Terrains vacants desservis	14 390 300 \$	11 859 400 \$
Total	779 995 300 \$	635 212 500 \$

Taux de taxation

Taux par 100 \$ d'évaluation

Comparatif	Taux 2022	Taux 2021	Écart taux	Budget 2022	Budget 2021
Résiduelle (résidentiel)	0,4235 \$	0,5266 \$	(0,1031 \$)	2 031 700 \$	2 127 100 \$
6 logements et plus	0,4828 \$	0,5683 \$	(0,0855 \$)	172 300 \$	72 200 \$
Agricoles	0,3176 \$	0,4566 \$	(0,139 \$)	271 700 \$	261 500 \$
Immeubles non-résidentiels	0,9835 \$	1,1265 \$	(0,143 \$)	1 465 700 \$	1 421 300 \$
Immeubles industriels	1,1235 \$	1,2645 \$	(0,141 \$)	293 800 \$	295 100 \$
Terrains vagues desservis	0,8470 \$	1,0433 \$	(0,1963 \$)	121 900 \$	123 800 \$
Total				4 357 100 \$	4 301 000 \$

Compensations et taxes sur autres bases	Budget 2022	Budget 2021
Matières résiduelles (ordures, recyclages, organiques, écocentre régional)	381 200 \$	331 200 \$
Assainissement des eaux usées	214 300 \$	152 900 \$
Taxe d'eau au compteur (taux de base, consommation et location de compteur)	356 300 \$	351 000 \$
Total	951 800\$	835 100 \$

Taux de taxation et tarifications

Ventilation du compte de taxes 2022

Valeur d'une maison moyenne à Saint-Mathieu-de-Beloeil : 463 866 \$

Répartition	2022	2021	Écart
Taux de taxes résiduel de base	0,4235	0,5266	(0,1031 \$)
Montant de taxes selon la valeur moyenne	1 964,47 \$	1 974,75 \$	(10,28 \$)
Matières résiduelles (ordures)	155,00 \$	125,00 \$	30,00 \$
Matières recyclables	40,00 \$	35,00 \$	5,00 \$
Matières organiques	90,00 \$	90,00 \$	0 \$
Assainissement des eaux	100,00 \$	80,00 \$	20,00 \$
Tarification de base – Eau	130,00 \$	130,00 \$	0 \$
Location compteur d'eau (5/8 po.)	15,00 \$	15,00 \$	0 \$
Total	2 494,47 \$	2 449,75 \$	44,72 \$

Où vont vos taxes ?

Répartition	2022	2021	Écart
Administration générale (conseil, greffe, administration, finances, évaluation, gestion du personnel, etc.)	902 700 \$	1 076 000 \$	(173 300 \$)
Sécurité publique (Police, sécurité incendie, sécurité civile, etc.)	1 200 600 \$	1 158 900 \$	41 700 \$
Voirie municipale (éclairage de rue, circulation et stationnement, déneigement des rues, etc.)	1 218 700 \$	1 092 300 \$	126 400 \$
Hygiène du milieu (Eau potable, eaux usées, égouts et matières résiduelles)	1 112 000 \$	955 700 \$	156 300 \$
Aménagement, urbanisme et développement économique (inspection, quote-part CMM, règlement sur les rejets, etc.)	396 600 \$	297 200 \$	99 400 \$
Activités récréatives et culturelles	434 800 \$	334 800 \$	100 000 \$
Dettes ensemble Dettes de secteurs (capital et intérêts)	2 745 900 \$	2 461 668 \$	284 232 \$



Budget de fonctionnement détaillé

Revenus

(1/2)

Budget des revenus		2022			2021		
Évaluation foncière							
Évaluation résiduelle (résidentielle)	0,4235 \$		2 031 700 \$		0,5266 \$		2 127 100 \$
Évaluation 6 logements et plus	0,4828 \$		172 300 \$		0,5683 \$		72 200 \$
Évaluation commerciale	0,9835 \$		1 465 700 \$		1,1265 \$		1 421 300 \$
Évaluation industrielle	1,1235 \$		293 800 \$		1,2645 \$		295 100 \$
Évaluation agricole (EAE)	0,3176 \$		271 700 \$		0,4566 \$		261 500 \$
Terrains vagues desservis	0,8470 \$		121 900 \$		1,0433 \$		123 800 \$
Matières résiduelles		Ordures	Recyclage	Organiques	Ordures	Recyclage	Organiques
Résidence (par logement)	155 \$	40 \$	90 \$	125 \$	35 \$	90 \$	
Résidence bi-générationnelle	180 \$	50 \$	100 \$	156 \$	52 \$	104 \$	
6 logements et plus et condos	195 \$	40 \$	90 \$	175 \$	35 \$	115 \$	
Commerces et industries (par local)	335 \$	40 \$	90 \$	313 \$	35 \$	225 \$	
Usage mixte résidence/commerce	220 \$	40 \$	90 \$	194 \$	35 \$	135 \$	

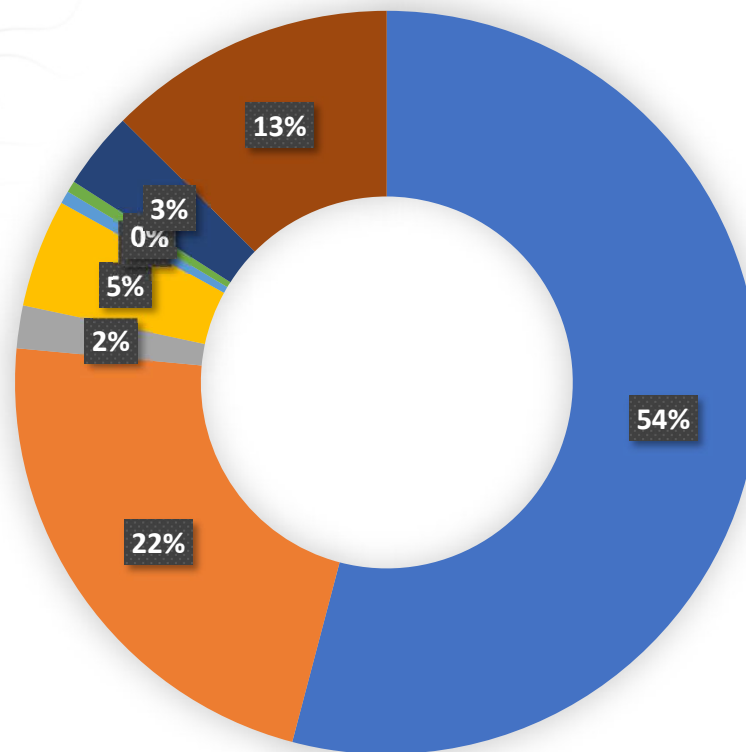
Revenus

(2/2)

Budget des revenus	2022	2021
Égouts (immeubles desservis)		
Résidence (par logement)	100 \$	80 \$
Résidence bi-générationnelle	145 \$	100 \$
6 logements et plus	100 \$	80 \$
Commerces et industries (par local)	250 \$	200 \$
Usage mixte résidence/commerce	160 \$	124 \$
Taxes sur la valeur foncière	4 357 100 \$	4 301 000 \$
Taxes sur une autre base	1 802 800 \$	1 720 000 \$
Impôts fonciers immeubles gouvernementaux	0 \$	0 \$
Autres services rendus	149 600 \$	148 300 \$
Autres recettes	463 000 \$	330 500 \$
Transferts inconditionnels (Québec)	271 000 \$	250 000 \$
Transferts inconditionnels (subvention)	1 011 700 \$	729 000 \$
Total des revenus	8 055 200 \$	7 478 800 \$

Revenus

Répartition des revenus 2022



- Taxes sur la valeur foncière
- Compensations et taxes de secteurs
- Autres services rendus
- Imposition de droits (permis, amendes, etc.)
- Intérêts
- Autres revenus
- Transferts de droit
- Transferts conditionnels (subventions)

Dépenses

(1/2)

Budget des dépenses	2022	2021	Écart
Administration générale	902 700 \$	1 076 000 \$	(173 300 \$)
Conseil municipal	180 200 \$	173 200 \$	7 000 \$
Application de la Loi	71 500 \$	31 500 \$	40 000 \$
Gestion financière et administrative	566 300 \$	530 500 \$	35 800 \$
Greffe	0 \$	50 600 \$	(50 600 \$)
Évaluation	49 900 \$	263 700 \$	(213 800 \$)
Gestion du personnel	13 500 \$	10 500 \$	3 000 \$
Autre	21 300 \$	16 000 \$	5 300 \$
Sécurité publique	1 200 600 \$	1 158 900 \$	41 700 \$
Service de police (RIPRSL)	676 100 \$	664 000 \$	12 100 \$
Service de sécurité incendie (RISIVR)	484 800 \$	469 200 \$	15 600 \$
Urgence 911	10 000 \$	10 000 \$	0 \$
Sécurité civile	29 700 \$	15 700 \$	14 000 \$
Transport	1 218 700 \$	1 092 300 \$	126 400 \$
Voirie municipale	770 100 \$	641 200 \$	128 900 \$
Enlèvement de la neige	211 500 \$	206 000 \$	5 500 \$
Éclairage de rue	15 000 \$	23 000 \$	(8 000 \$)
Circulation et stationnement	40 000 \$	40 000 \$	0 \$
Transport en commun (ARTM)	107 600 \$	107 600 \$	0 \$
Aéroport	74 500 \$	74 500 \$	0 \$

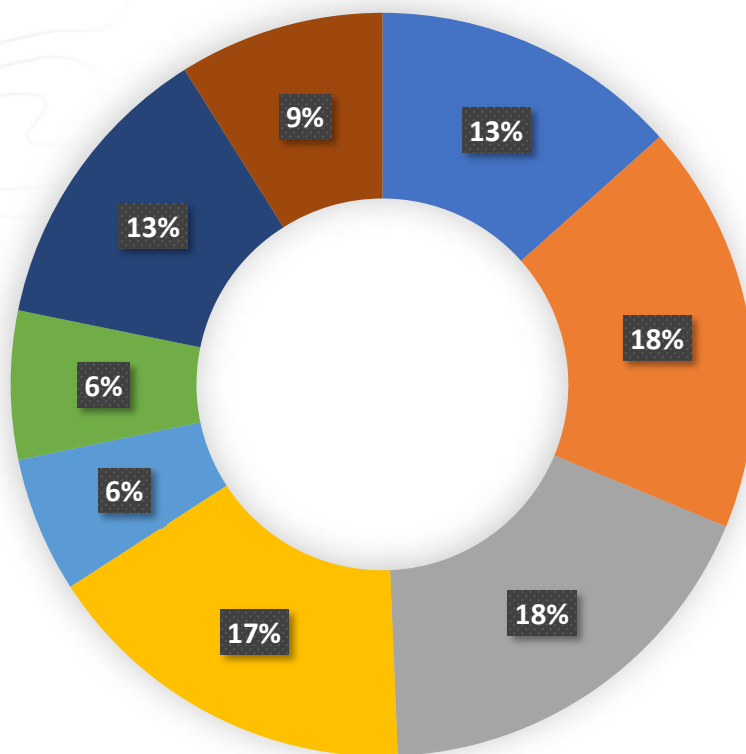
Dépenses

(2/2)

Budget des dépenses	2022	2021	Écart
Hygiène du milieu	1 112 000 \$	955 700 \$	156 300 \$
Réseau de distribution de l'eau	356 300 \$	351 000 \$	5 300 \$
Traitement des eaux usées	205 900 \$	134 900 \$	71 000 \$
Réseaux d'égouts pluviaux et sanitaires	48 700 \$	35 700 \$	13 000 \$
Matières résiduelles (RDD, branches, écocentre régional)	468 600 \$	418 900 \$	49 700 \$
Contrôle animalier (RISAVR)	12 500 \$	11 200 \$	1 300 \$
Entretien des cours d'eau	20 000 \$	4 000 \$	16 000 \$
Urbanisme et développement	396 600 \$	297 200 \$	99 400 \$
Urbanisme et zonage	290 200 \$	179 200 \$	111 000 \$
Promotion et développement économique	1 200 \$	1 500 \$	(300 \$)
Contribution financière - CMM	105 200 \$	116 500 \$	(11 300 \$)
Loisirs et culture	434 800 \$	334 800 \$	100 000 \$
Centre communautaire	69 100 \$	42 600 \$	26 500 \$
Activités récréatives	146 100 \$	127 600 \$	18 500 \$
Fêtes et autres	17 800 \$	7 500 \$	10 300 \$
Activités culturelles	38 400 \$	49 600 \$	(11 200 \$)
Frais de financement	601 600 \$	552 700 \$	48 900 \$
Intérêts sur obligations (à l'ensemble)	376 200 \$	232 600 \$	143 600 \$
Intérêts sur obligations (de secteurs)	225 400 \$	303 800 \$	(78 400 \$)
Sous-total des dépenses	5 867 000 \$	5 467 600 \$	399 400 \$
Remboursement de capital (à l'ensemble)	929 600 \$	743 500 \$	186 100 \$
Remboursement de capital (de secteur)	1 214 700 \$	1 177 000 \$	37 700 \$
Affectation au fonds de roulement	43 900 \$	16 300 \$	27 600 \$
Total des dépenses	8 055 200 \$	7 404 400 \$	650 800 \$

Dépenses

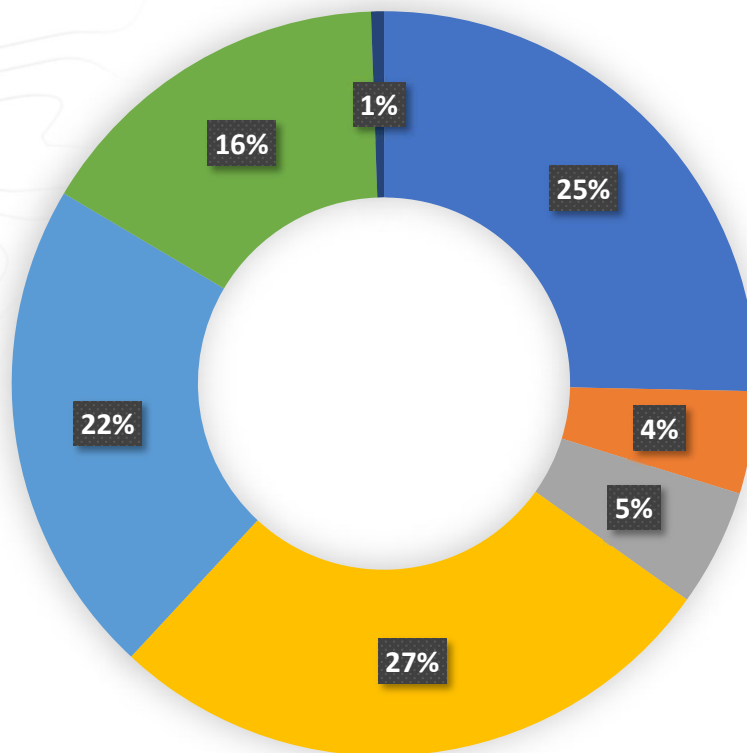
Répartition des dépenses en 2022



- Administration générale
- Sécurité publique
- Transport
- Hygiène du milieu
- Urbanisme et développement
- Loisirs et culture
- Remboursement capital ensemble
- Frais de financement

Dépenses

Quotes-parts et contributions 2022



- Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR)
- Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)
- Agence régionale de transport métropolitain (ARTM)
- Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent (RIPRSL)
- Régie de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu (RISIVR)
- Régie de l'aqueduc intermunicipale du Bas-Richelieu (AIBR)
- Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu (RISAVR)



Plan triennal d'immobilisations 2022-2023-2024

Principales immobilisations au plan triennal

Plan triennal des immobilisations	2022	2023	2024
Immobilisations - Administration Équipement informatique et bureautique Géomatique	5 000 \$ 52 600 \$	5 000 \$ -	5 000 \$ -
Immobilisations - Transport Rénovations et améliorations du garage municipal Équipements de voirie Pavage des rues (Secteur des fleurs et secteur des rues Allard, Beauchemin, Forand, Malo, etc.)	135 000 \$ 10 000 \$ 1 500 000 \$	- 50 000 \$ 10 000 \$ 1 500 000 \$	- 10 000 \$ 1 500 000 \$
Immobilisations - Hygiène du milieu Bouclage des conduites du réseau d'aqueduc Remplacement de ponceaux (2) - Chemin du Ruisseau Nord Réfection des conduites du réseau d'aqueduc - Chemin du Ruisseau Sud Remplacement de ponceaux - Chemin du Ruisseau Sud Station de pompage	300 000 \$ - 2 600 000 \$ 160 000 \$ 50 000 \$	- 35 000 \$ - - 50 000 \$	- - - - -
Immobilisations - Autres Aménagements divers - Circulation et réduction de la vitesse	20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$
Immobilisations - Parcs et espaces verts Éclairage des patinoires Aménagement d'un jardin communautaire et mobilier urbain	50 000 \$ 25 000 \$	- -	- -
Total des immobilisations (sans subvention)	4 907 600 \$	1 620 000 \$	1 535 000 \$
Total des immobilisations (avec subvention)	3 344 600 \$	1 620 000 \$	1 535 000 \$



Priorités de votre conseil municipal

- 
- Nous gérons l'administration avec rigueur et vigilance tout en assurant les meilleurs services aux citoyens et en maintenant un taux de taxation le plus bas possible.
 - Plusieurs actions issues de notre planification stratégique ont été mises en place dans un processus d'amélioration de la qualité de vie de nos familles.
 - Les services et les communications offerts à la population demeurent notre préoccupation permanente.
 - L'entretien des réseaux routiers, aqueduc et autres infrastructures ainsi que l'embellissement de notre municipalité font également partie de nos priorités.
 - Le plan d'intervention réalisé en 2019 a mené à l'obtention de subventions nous permettant de continuer à mettre en place des actions quant au maintien et à l'amélioration de nos infrastructures.



**Chères citoyennes, chers citoyens,
merci de votre attention !**